

La langue française face à la mondialisation : une question d'identité, de normativité et d'ouverture

Hommage au Professeur Dassi

Sous la direction de Germain Moïse EBA'A, Gérard Marie NOUMSSI, et Solange MEDJO ELIMBI

Cet ouvrage a été réalisé par les éditions Pygmies
contact@pygmieseditions.com
www.pygmieseditions.com
Tous droits réservés pour tous pays.
© Éditions Pygmies, 2023
ISBN : 979-10-359-9810-3
Tous droits réservés.

Comité scientifique

Christiane-Félicité Ewane Essoh (Université de Yaoundé I), Richard Laurent Omba (Université de Yaoundé I), Louis Martin Onguéné Essono (Université de Yaoundé I), Edmond Biloa (Université de Yaoundé I), Alphonse Tonyè (Université de Yaoundé I), Christine Onguéné Essono, Gérard Marie Noumssi (Université de Yaoundé I), Barnabé Mbala Ze (Université de Yaoundé I) Germain Moïse Eba'a (Université de Yaoundé I), Omer Massoumou (Université de Marien Ngouabi), Robert Fotsing Mangoua (Université de Dschang), Edouard Ngamoutsika (Université de Marien Ngouabi), Pierre Fandio (Université de Bouéa), Martine Fandio Ndawouo (Université de Bouéa), Raymond Mbassi Ateba (Université de Maroua), Célestin Ndzé Ambena (Université de Yaoundé I), Clément Dili Palaï (Université de Maroua), Ladislav Nzessé (Université de Dschang), Jean-Jacques Rousseau Tandia Mouafo (Université de Dschang) Jean-Benoît Tsofack (Université de Dschang), Théophile Calaina (Université de Ngaoundéré), Christophe Désiré Atangana Kouna (Université de Yaoundé I), Jacques Evoua (Université de Douala), Evoung Jean Bernard (Université de Yaoundé I), Flora Amabiamina (Université de Douala), Jules Assoumou (Université de Douala), Lydienne Ebehedi King (Université de Maroua), Valentin Feussi (Université de Tours), Adama Samaké (Université Félix Houphouët Boigny), Jean-Marcel Essiene (Université de Douala).

Comité de lecture

Solange Medjo Elimbi (Université de Douala), Venant Eloundou Eloundou (Université de Yaoundé I), Donald Vessah Ngou (Université de Yaoundé I), Esaïe Mandeng (Université de Yaoundé I), Joseph André Watcha (Université de Yaoundé I), Aimé Simplicite Kengni (Université de Yaoundé I), Hélène Meutou (Université de Ngaoundéré), Marie-Michelle Nganmo Foyet (Université de Yaoundé I).

Préface

Le Professeur DASSI, grammairien de formation, s'est intéressé, au fil de ses travaux, au devenir de langue française en francophonie africaine. Il s'est agi, pour lui, de scruter la flexibilité de la norme grammaticale du français en Afrique noire, dans des corpus littéraires ou oraux. À l'origine, la norme grammaticale est contraignante ; mais une fois contextualisée, au terme d'un processus d'indigénisation, cette norme, à vocation régulatrice, s'assouplit, du fait des modifications intrasystémiques que subit la langue, en tant que superstrat.

Le Professeur DASSI s'intéressait donc au français régional que L.-F. Prudent (1984) a nommé *interlecte* ; c'est une variété de français dont la zone d'existence se situe entre le français standard et les langues camerounaises, et qui se caractérise par la perméabilité de la langue de Molière aux cultures indigènes. À partir de cet ancrage initial, l'auteur de *Linguistique, Identité, Normativité et ouverture* (2010) était fondé à croire que la langue française, tout en demeurant fidèle à ses origines gallo-romanes, devait assumer sa vocation panchronique et devenir *une langue en partage* en terre africaine dont elle devait promouvoir les cultures.

C'est sans doute ce qui explique l'attention soutenue que le Professeur Dassi accordait aux mécanismes de créativité et d'esthétisation du français en contexte africain, où les traditions orales constituent le principal vecteur d'hybridation linguistique et de modification structurelle de la langue française. C'est ce qui a fait dire au Professeur Dassi (2010 : 18)¹ qu'en explorant les actualisations linguistiques, *l'on aboutit à une forte connaissance identitaire (de l'homme et/ou de sa société), pour mieux ouvrir les portes de la normativité qui n'est, en définitive, que l'état construit, mais en mutation, de l'instrument qu'est la norme. Cet instrument [...] est essentiellement perfectible, au gré des mutations linguistiques plus ou moins prévisibles.*

Au reste, une fois implantée en Afrique noire, le français s'intègre dans un autre environnement encyclopédique. Désormais, pour cette raison, le décodage des énoncés produits en francographie africaine doit prendre en compte l'écologie et/ou la socioculture, prérequis indispensables pour une compétence langagière permettant d'appréhender et de cerner les marquages poétiques en francographie. Il apparaît donc clairement, à la lumière des travaux contenus dans cet ouvrage, que l'écriture et la production des textes en francographie africaine sont redevables de phénomènes écologiques et identitaires.

En effet, dans ses pratiques scripturaires, l'auteur africain est aux prises avec sa socioculture ; et c'est dans ce processus qu'il est soumis, comme francographe, à une nécessité de renormativisation langagière. Il en va ainsi du recours aux morphèmes de *ligature syntaxique*, qui se prêtent, sous la plume du francographe, à de nouvelles actualisations morphopragmatiques, ou des

¹ Etienne Dassi, (2010), *Linguistique, Identité, Normativité et ouverture*, Muenchen, Lincom.

sémantèmes, qui se chargent de socioculturèmes. Le problème qui se pose alors au-delà du travail d'écriture est *celui du réaménagement des structures de la langue française pour intégrer harmonieusement les socioculturèmes...* (E. Dassi, *op. cit.* : 22)

Avec L.-J. Calvet (2000)² on reconnaîtra que tous ces phénomènes illustrent la grande capacité d'adaptation de la langue française à l'environnement africain et corroborent l'idée que les faits culturels constituent le véritable ferment de la dynamique interne des langues européennes importées et en contact avec les langues africaines, à l'instar des français d'Afrique, marqués par l'hypoculture ; c'est-à-dire l'ensemble des idiomes identitaires, ainsi que les diverses représentations culturalisées qui en émanent (croyances ancestrales, vision du monde, etc.)

In fine, le Professeur Dassi a consacré l'essentiel de ses travaux de recherche à l'acclimatation du français en Afrique noire, c'est-à-dire au processus d'expansion du français, dont le résultat demeure des particularités lexicomatiques et sémantiques, des transpositions linguistiques et parémiologiques dans la langue française. Ces procédés mis en texte induisent à une problématique des mutations intra/interlinguistiques.

Gérard Marie NOUMSSI

² Louis-Jean Calvet, (2000), « Les mutations du français », in *Le Français moderne*, n° 68.

Avant-propos

L'onde de choc provoquée par la disparition soudaine du Professeur DASSI, en novembre 2019, reste encore retentissante dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connu, côtoyé, fréquenté ou aimé.

Le présent ouvrage collectif à lui dédié, comme il sied dans la tradition universitaire, vise à rendre un hommage à cet enseignant-chercheur chevronné à travers des recherches empruntant quelques itinéraires heuristiques de l'illustre disparu, dans le domaine des sciences du langage.

Docteur d'État ès Lettres Modernes Françaises, chef du Département de Français de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I jusqu'à son décès, enseignant associé dans plusieurs établissements et institutions d'enseignement supérieur au Cameroun, en Afrique comme en Europe, le Professeur a consacré sa carrière de chercheur au rayonnement de la grammaire française. C'est dans ce cadre qu'il a fondé le Laboratoire *Langue, Identité, Normativité et Ouverture* (LINO), véritable espace d'émulation et de recherche mettant l'accent, comme il aimait à le souligner lui-même, sur « le métissage multiforme et le dialogue des cultures qui sous-tendent l'hypothèse d'une osmose progressive de la diversité socioculturelle à l'heure de la mondialisation ». (Dassi, 2010).

Ses nombreux travaux, dans ce domaine, gravitent autour d'un projet fédérateur qui postule la flexibilité de la grammaire classique et ses principes immuables, en vue de son éventuelle réactualisation. Celle-ci serait alors à même de représenter, de manière aboutie, *la francographie*, l'identité et la réalité africaines à tous les niveaux. Grammairien socio-culturaliste, il fonde ses publications sur la « dynamique et la normativité de la langue française en francophonie, en nimbant l'incidence du dialogue socioculturel induit du contact des langues partenaires » (Dassi, 2010), sans minorer la grammaire classique du français, dans sa double dimension synchronique et diachronique.

Depuis plusieurs décennies, en effet, les modèles littéraires et linguistiques de l'espace francophone se construisent autour des schèmes révélateurs d'une esthétique de renouvellement, de croisement et d'ouverture. Cette reconfiguration prend progressivement corps avec le lancement, en 1978, des travaux sur *l'Inventaire des particularités du Français en Afrique noire (IFA)*, travaux qui ont consacré l'exploration et l'exploitation des grandes mutations de la langue française en Francophonie. Ces pratiques langagières (orales ou écrites), alimentées par le grand brassage des peuples, sont fortement représentatives des dynamiques sociales, culturelles et linguistiques. Avec l'actuelle mondialisation (brassage des peuples, contacts et fusions culturels, interaction des différents parlers dans l'espace francophone...), celles-ci ont réussi à se fixer dans l'univers francophone, ébranlant ainsi les formes stéréotypées et la rigidité de la langue française, en générant de nouvelles façons de dire la réalité, avec pour corollaire

un métissage des formes et des structures littéraires et linguistiques. Cette nouvelle orientation, en se cristallisant clairement sur les problèmes liés à l'actualisation littéraire et linguistique, affirme, à l'instar de Morot-Sir (1982), que le langage doit désormais être pensé comme « un être de valeur » évoluant dans un univers spécifique, qui le module et le modélise. On aboutit de la sorte à un hybridisme profond sous-tendu par quatre pôles majeurs, qui ont porté les recherches du Professeur Dassi : *la Société, la Langue, l'Homme et le Discours*. La déclinaison de ces différents champs de recherche et bien d'autres constitue le fil conducteur des présents mélanges structurés en quatre parties.

La première partie rassemble des communications autour du thème fédérateur de l'hybridité en contexte francophone, oralité et quête identitaire. Les contributions constitutives de cette partie abordent, à des degrés divers, la dynamique langagière caractéristique de la francophonie africaine. Au cœur de cette problématique figure, en bonne place, la notion d'emprunt, objet de la recherche conjointe de Gérard Marie Noumssi et Catherine Ida Awoundja qui s'interrogent sur les mécanismes susceptibles d'œuvrer à l'attestation des mots empruntés aux langues africaines dans les dictionnaires de la francophonie. Un tel examen, grâce à la théorie de la normalisation sociolinguistique, passe par l'identification, l'analyse et la classification des différentes formes d'emprunts linguistiques contenues dans l'œuvre romanesque de Sembene Ousmane et aboutit à la mise en exergue des contraintes linguistiques éventuelles, en vue de leur insertion dans lesdits dictionnaires. L'emprunt se révèle ainsi comme une des voies essentielles de marquage identitaire et d'enrichissement lexicographique, dans la francophonie africaine.

La question de l'identité dans l'écriture africaine est abordée par David Abaïkaye : « La Langue française dans le roman africain : construction de l'identité linguistique et/ou indigénisation du français ? » L'auteur met en relief la filiation qui existe entre la langue française et l'identité linguistique dans le roman francophone, à travers une analyse approfondie des xénismes et des pérégrinismes présents en abondance dans les six romans dépouillés.

La thématique de l'énonciation est au centre de la réflexion de Bernard Mulo Farenkia. L'énonciation votive apparaît comme un événement sociodiscursif qui donne lieu à l'exécution d'un certain nombre de tâches sociocommunicatives. Il analyse la structure phrastique de certains affectivèmes camerounais à travers la formulation du vœu. S'appuyant sur la pragmatique des interactions verbales, l'auteur révèle que deux formules de vœu (vœux brefs et vœux élaborés) et cinq types d'énoncés produits dans deux situations, orientés vers la face positive, sont couramment utilisés par les locuteurs. En évaluant l'impact du degré de familiarité et de distance entre les interlocuteurs, il démontre que ces formules votives, dont la spécificité et la sémantèse sont particulières, permettent de cerner les représentations culturelles camerounaises.

À partir de la lecture de l'œuvre de Doho (1995), *Le Crâne*, Nanda Lysette fait valoir que le texte littéraire, à l'instar de son corpus, en francophonie africaine, est le véhicule de la mémoire collective, à travers l'écriture. Et l'auteure

de cerner dans son corpus de véritables socioculturèmes relatifs à la flore, la faune, ainsi que les anthroponymes dans le contexte de l'Ouest Cameroun. Moyennant ces procédés, la langue française s'enrichit d'un vocabulaire écologique dont elle revalorise les contenus ; l'autrice en déduit un lien de causalité entre l'écologie, la linguistique et la culture.

Sous tendue par une approche descriptive et différentielle, la réflexion de Marie Renée Atangana occupe une place remarquable au sein des analyses relatives à l'hybridité linguistique en francographie. À partir d'un corpus littéraire camerounais, l'auteure questionne l'immanence des structures grammaticales du français en usage chez des écrivains camerounais. Comment appréhender la permissivité de la grammaire en francographie, dès lors que le système de la langue est amené à traduire une vision du monde ? La langue ayant vocation à se mouler à la francographie et son substrat, l'on aura, en contrepartie, des modifications touchant la norme. M. Renée Atangana y voit une vitalisation de la langue française émanant des contacts du français avec différents substrats linguistiques. Il en résulte un français émaillé de néologismes, de tournures périphrastiques indiquant des équivalences référentielles, au regard des réalités endogènes. L'auteure montre alors qu'on est face à une véritable permissivité de la norme ; ce processus participe de la vitalisation de la langue française. Pour l'auteure, il s'agit d'une adaptation linguistico-grammaticale de la norme aux différents contextes de la francographie.

La deuxième partie de l'ouvrage rassemble des recherches s'incrinant dans le sillage des théories, analyses et interprétations grammaticales. Ainsi, dans un article intitulé « La modalisation : un positionnement énonciatif », Jacques Evouna s'intéresse à la question des bases de l'établissement des modalités et à l'étude typologique des constituants des énoncés en français, pour clarifier les notions de modalité (produit) et de processus (énonciation). Son analyse s'attelle à démontrer que la modalisation juxtapose une visée énonciative et une perception cognitive : elle se situe entre la visée et la perception. En tant que visée énonciative particulière, la modalité induit une interaction du locuteur et de l'interlocuteur. En tant qu'acte de perception, elle s'appuie sur un mot plein dont la nature est déterminée par le type de « modus ». Il apparaît que la notion de modalité ne peut se résoudre que dans le cadre de la modalisation et l'énonciation se conçoit comme la modalisation d'un type d'énoncé. En tout état de cause, son analyse martèle que la modalité ne doit pas être perçue comme une propriété exclusive du verbe.

Esaïe Madeng Ma Bell s'intéresse au prédicat verbal, qui est l'une des ressources linguistiques qui sert à exprimer la notion de patriotisme dans certains hymnes nationaux de langue française. Son étude sur « le verbe et l'expression du patriotisme dans les hymnes nationaux de langue française » convoque la grammaire linguistique globale. En procédant à l'analyse de onze hymnes, il démontre, d'une part, que l'exaltation de la patrie passe par la mise en figure de la prosopopée, en corrélation avec certaines formes verbales. D'autre part, le

sémantisme et les constructions verbales de certains verbes participent de l'affirmation du patriotisme.

L'analyse des constituants phrastiques se poursuit avec Martin Brice Akono et Alain Blaise Ntoubamba Mbella dont les réflexions portent sur les notions d'incidences dans la théorie guillaumienne. Pour Martin Brice Akono, certains mots non prédicatifs développent en discours des particularités inhérentes aux parties prédicatives. En se focalisant sur le pronom, il convoque alors le principe constructeur de l'incidence, qui justifie les rapports d'apport et de support entre les composantes linguistiques, tout en permettant de les distinguer, en leur assignant une matière notionnelle, comme propriété circonstancielle du pronom, lequel remplace le nom et devient support du verbe. Son étude analyse la relation sujet / verbe et s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle le pronom sujet, de la première, de la deuxième ou de la troisième personne apparaissant comme un mot vide, peut définir des cinèses en contexte. En se chargeant de sens, ils assument les mêmes caractéristiques syntaxiques et sémantiques que les mots prédicatifs.

Alain Blaise Ntoubamba Mbella s'inscrit dans la même perspective. Son article intitulé « L'incidence diastémique du morphème « que » : variation et survivance » s'intéresse au rapport de dépendance / d'indépendance qu'entretiennent les mots à travers quatre saisies discursives du morphème « que ». Il apparaît que ce morphème subsiste toujours à un vide psychique initié par des unités de discours en fonctionnement. En position intrapositionnelle ou en tête d'énoncé, le morphème « que », en refermant un espace psychique, assume, dans l'instance praxéologique, une fonction diastémique uniquement dévolue à la préposition.

La question de l'incidence est aussi au centre de la réflexion de Germain Moïse Eba'a. En dressant un « Aperçu de l'incidence de l'adverbe initial de phrase sur la place du sujet dans les indépendantes en moyen français », son article se penche sur la distribution syntaxique de l'adverbe, non pas en tant que complément verbal, mais à la manière de la préposition, en se situant en début absolu de proposition ou de phrase. Son objectif est d'examiner les conséquences de cette saturation de la zone préverbale sur la place du sujet à un moment crucial de l'histoire de la langue française : le moyen français. L'étude permet de comprendre, à la lumière des trois phénomènes syntaxiques initiés par l'adverbe, que la catégorie verbale offre une illustration parfaite de l'aspect transitoire du moyen français et du français moderne. Elle aboutit à la conclusion selon laquelle la place du sujet (pro) nominal demeure largement instable et influencée par l'adverbe introducteur de phrase en moyen français.

Dans une approche davantage théorique, Mbarga François, étudie les visées discursives de la variabilité de l'incidence infinitive dans la presse scripturale. À partir du journal *Cameroon Tribune*, il analyse le régime d'incidence de l'infinitif sous l'angle de « la variabilité sémantico-fonctionnelle ». Partant du concept de « visée du discours » ou saisie mentale de la matière à énoncer, l'auteur fait valoir que la compétence mentale de l'énonciation plurielle de l'infinitif est tributaire des visées de discours des locuteurs, selon les contextes particuliers. Il

existe alors une corrélation entre ce qui est à dire et la saisie de l'infinitif. De ce fait, l'infinitif, au regard de son statut syntaxique polyvalent, affiche une instabilité de régime d'incidence selon qu'il est substantif ou prédicat dans l'énoncé. L'auteur montre comment les emplois de l'infinitif, dans la presse écrite, laisse voir une polyvalence sémantique. La matérialisation de l'infinitif en discours conduit alors à des degrés de significations variables et à la catégorisation de l'infinitif comme substantif ou verbe.

Dans une démarche structuraliste, Christine Onguéné s'intéresse au phénomène de la dépendance syntaxique à partir d'une relecture du stemma de Tesnière. L'auteure démontre que, même si ce stemma s'acquitte de sa tâche en garantissant la visualisation de la relation de dépendance syntaxique, il demeure d'une lisibilité réduite, parce qu'assumant incomplètement la fonction de circonstant à laquelle il lui est demandé d'affecter un emplacement spécifique. L'auteure ne conteste pas les acquis du stemma de Tesnière, mais elle propose son ouverture aux contingences discursives, car ni l'apparition, ni l'ordre des mots ne sauraient être statiques et ne pourraient donc être représentatifs des profils linguistiques des constituants. L'auteure arrive à la conclusion selon laquelle ce schéma limite son tracé au concept de dépendance comme concept absolu sans possibilité d'accès aux traits syntaxiques de tous les constituants ; il mérite donc de se prêter à une lisibilité autonome.

La réflexion de Lenée Bertelle Abomo s'inscrit dans l'analyse du discours. Intitulée « Images discursives et stratégies d'influence dans le discours du FMI au Cameroun : cas de l'allocation de Christine Lagarde du 07 janvier 2016 au Palais de l'Unité », elle s'intéresse à la construction et à la perception de l'éthos dans la construction du sens, en tant que source d'incompréhension dans un univers où les représentations sociales, les imaginaires et les pratiques sociodiscursifs sont différents. L'auteure pose la problématique des actes de langage et leurs effets, et note que l'éthos enveloppe l'énonciation sans être explicite dans l'énoncé : celui qui parle donne à entendre et à voir ce qu'il prétend être, sans le dire explicitement dans son discours. C'est ce qui justifierait le désengagement de cette instance internationale et impacte sur la difficulté de la réalisation totale du programme prescrit par la FMI en terre camerounaise.

Ntsama Essengue Salomé propose une étude de la complexité du processus de féminisation des noms de métiers, pour ce qui est des suffixes nominaux *eur* et *ier*. Il est question de démontrer, à partir d'une approche lexicologique et lexicographique, et à la lumière d'un corpus homogène, que les distinctions de genre, en français moderne, génèrent parfois des glissements de sens dus aux signifiés potentiels des substantifs masculins ou féminins. De ce fait, appréhender le sens ne nécessite-t-il pas la prise en compte du contexte linguistique, lequel détermine l'intentionnalité d'un locuteur en situation de communication ? L'étude permet de comprendre que la féminisation des noms de métier, par adjonction des morphèmes *euse* et *ière*, ne garantit pas l'efficacité de la communication ; au contraire, ce processus de féminisation entraîne davantage des phénomènes de polysémie.

La réflexion de Marie Nga Owona, à propos des « Constructions infinitive et participiale régies par un verbe de perception », apparaît comme une contribution à la description et à l'interprétation grammaticales des formes quasi-nominales en français moderne. L'auteure présente les propositions infinitives et participiales comme deux types de constructions qui peuvent rendre compte d'un même énoncé prédicatif, grâce à des constituants de même nature et dans un ordre identique. Ces constructions peuvent se soumettre à une analyse sémantico-logique identique, puisqu'elles véhiculent généralement la perception d'un procès en cours. Caractérisées par une simultanéité temporelle avec l'évènement perceptif auquel elles se rapportent, l'infinitive et la participiale présentent aussi des restrictions et des contraintes de sens à la forme négative et passive.

Quant à Eloundou Mvondo, il s'inspire de la sémiotique du personnage (Hamon Philippe, 1977), pour proposer une analyse de la construction identitaire dans *Quand on refuse on dit non*, d'Ahmadou Kourouma. L'auteur montre que l'identité, comme paradigme structurant d'un personnage, est une donnée dynamique qui se construit en fonction des circonstances et des formes d'altérité ; car la quête identitaire passe par la confrontation avec les épreuves et surtout par l'Autre. Prenant en compte les mobiles de la construction identitaire, il parvient à cerner les différents types d'identités de l'enfant-héros, à travers la diégèse romanesque. Ces distinctions permettent finalement de mettre en lumière les enjeux de la construction identitaire dans le roman francophone.

La troisième partie de l'ouvrage scrute également des problématiques d'ordre morphosyntaxique ou pragmatique. A cet égard, Moguem Eliane aborde la polyvalence fonctionnelle de la locution conjonctive de subordination dans le roman francophone camerounais. Le problème de l'étude est l'appropriation d'un jonctif dans un contexte littéraire sous-tendu par la socioculture. L'autrice formule alors des questions qui induisent, au-delà des contraintes normatives, à la pragmatique de la locution conjonctive : comment fonctionne ce morphème dans la construction du sens en contexte ? Quels sont les facteurs qui en favorisent l'extrapolation, ainsi que les inductions en discours ? Ces questionnements permettent, non seulement de revisiter la fonctionnalité de la locution conjonctive, mais aussi son rendement sémantico-stylistique.

Dans la même perspective, Christèle Piankeu propose une description/interprétation des locutions prépositives dans *Notre Dame de Nil* de Scholastique Mukasonga, à partir d'une approche pragmatique. Les questions qui sous-tendent cette étude sont de nature à clarifier non seulement la classe syntaxique des locutions prépositives, mais également leur fonctionnalité discursive : quel est le statut et la valeur sémantique de la locution prépositive ? Quels sont les mécanismes présidant à son fonctionnement sémantico-pragmatique en contexte ? Comme jonctif de discours, la classe grammaticale de la locution prépositive peut se soumettre à une interprétation pragmatique de type « opérationnalité », dans une logique de génération des effets de sens : locatif, temporel, manière, finalité, etc. À en croire Piankeu, tous ces effets de sens relèvent de la performativité des jonctifs discursifs, en fonction de leurs contextes énonciatifs. En définitive, les analyses proposées

établissent le fait que les locutions prépositives contribuent à la dynamique de la narrativité au sein du texte littéraire africain.

Rodolphine Sylvie Wamba et Florence Laure Ngueguim s'intéressent, d'un point de vue sémantique, au phénomène de création lexicale qu'est la pro-adjectivation et son rapport avec la sémantèse textuelle dans *Branle-bas en noir et blanc* de Mongo Beti. En analysant la proadjectivation par le biais de sa base dénominale, les auteures se donnent pour objectif de cerner les mécanismes lexico-sémantiques du nom en contexte de pro-adjectivation. Les auteures s'appuient sur une approche grammaticale normative couplée à la sémantèse structurale, pour démontrer à travers l'analyse sémique des pro-adjectivés, les relations lexicales et les champs lexicaux et sémantiques dont la pro-adjectivation est douée pour générer les effets de sens.

Dans une approche pragmatique, Mentou Hélène Georgette porte sa réflexion sur la vitalité du français en contexte camerounais, à travers une analyse pragmatique des deux expressions marqueuses de laudation : « le goût de ça » et « que tu veux voir ? ». L'article, qui repose sur un corpus représentatif et homogène, est cerné selon une approche ethnométhodologique (Harol garfinkel, 1963), qui préconise d'expliquer les problèmes communicatifs, à partir du savoir ordinaire et des raisonnements pratiques mobilisés par les individus en société. Partant, ces expressions vedettes sont expliquées sur les plans syntaxique, sémantique et pragmatique. Il est alors établi que les locuteurs camerounais qui ont recours à ces expressions procèdent à des choix identitaires et stratégiques, car ces lexies permettent de traduire et de vanter les réalités sociolinguistiques camerounaises. L'auteure est d'avis que ces créativités linguistiques répondent à un besoin d'expressivité et d'authenticité auquel le français standard ne satisfait pas. Ne serait-on pas en face des faits d'expression en voie de constitution ?

Explorant la déconstruction des conventions formelles en francophonie, Simplicie Aimé Kengni estime que le profond métissage linguistique et socioculturel de la langue française, avec l'introduction des socioculturèmes dans le roman francophone, s'inscrit dans un processus du « moi identitaire ». En questionnant, d'une part, la manière dont les socioculturèmes entrent dans le discours francophone et, d'autre part, en quoi leur intégration pourrait influencer les paramètres de normativisation ? Son analyse s'appuie sur la théorie de l'ethnosémantique. Elle atteste que le marquage qui caractérise le roman africain entre dans un processus d'identité, d'identification sociale, de pérennisation des socioculturèmes africains et de leur possible normativisation à travers une langue mondialement reconnue.

L'on retrouve une préoccupation similaire chez Bonono Chantal qui montre que l'écrivain africain subsaharien est tiraillé entre sa langue maternelle et la langue française, dans une sorte de cohabitation qui crée un univers singulier dans la fiction. *Allah n'est pas obligé* lui sert de prétexte pour questionner la manière dont se manifeste le plurilinguisme intégral dans le roman. L'auteure convoque un cadre théorique qui allie la socioculture et l'ethnostylistique au sujet de la créativité esthétique. Elle aboutit à la conclusion selon laquelle les

langues en présence dans le roman, à savoir le français, l'anglais et le malinké, au-delà de leur portée cathartique, manifestent l'hétérogénéité identitaire des écrivains. Les stratégies de greffes, d'interconnexion et d'interaction de ces langues aboutissent à la mise en valeur de l'oralité.

L'oralité est aussi au cœur de la réflexion intitulée : « Ecrire l'oral dans le roman francophone : Une analyse de *Branles -bas en noir et blanc* de Mongo Beti ». Sous ce titre, Solange Medjo Elimbi propose une analyse des innovations formelles et idéologiques qui caractérisent l'écriture romanesque actuelle. L'auteure opte pour une étude morphosyntaxique, pour scruter, de manière particulière, les traces qui relèvent de la transposition de l'oral dans le roman de Mongo Beti. Elle étudie, de manière spécifique, certains indices oraux de l'appropriation de la langue susceptible de traduire l'ancrage socioculturel et linguistique du texte, à savoir les procédés d'affixation, de contraction et de négation. Elle arrive à la conclusion selon laquelle cette forme d'hybridation rend compte de la fonction expressive et de la valeur sociale du signe.

Au sujet des faits d'appropriation, Marcelin-Achilles Alima, dans une perspective sociolinguistique, s'intéresse aux particularités d'emploi de la jonction concessive et appositive dans les écrits de la presse, à partir d'un article intitulé « Les jonctifs de concession et d'opposition dans la presse francophone du Cameroun : entre hybridité et dynamique du français ». L'auteur constate que l'usage des jonctifs de concession et d'opposition est lié à un lexique réduit, disproportionné, ainsi qu'une syntaxe peu normative, entraînant des ambiguïtés sémantiques et des confusions ; un tel phénomène relève-t-il de l'hybridité ou de la dynamique du français ? Pour l'auteur, on ne peut ignorer l'incidence de la socioculture sur de telles originalités langagières, puisqu'elle exerce une emprise sur la pratique du français, créant ainsi une norme endogène en œuvre dans la compétence langagière des Camerounais. De fait, le milieu originel des rédacteurs est constitué par leurs langues premières, des pratiques et croyances elles aussi typiques de l'espace culturel considéré. La manifestation de ces substrats culturels en français conduit, par conséquent, à l'emploi des connecteurs d'opposition qui ont des équivalents en langues locales.

Dans le sillage de la sociolinguistique, la quatrième partie de l'ouvrage s'intéresse aux imaginaires linguistiques en milieu francophone. C'est ainsi que Ladislas Nzesse et Isabelle Valérie Demgue entreprennent une réflexion sur la présence des socioculturèmes dans *Les Bimanes* de Séverin Cécile Abéga. Ils usent de la théorie ethnostylistique pour analyser le marquage issu du contact des langues et des cultures locales dans cette nouvelle. A la question de savoir comment se manifestent les éléments identitaires africains dans cette œuvre et quelle est leur significativité, les auteurs énoncent l'hypothèse selon laquelle le corpus étudié constituerait une expression élogieuse de l'Africanité de son auteur et son ouverture aux autres. Leur analyse démontre que l'écriture d'Abéga regorge, d'une part, des ethnostylèmes, anthroponymes et néologismes qui rendent compte des habitus du milieu convoqué. D'autre part, on note, dans le corpus, des interférences aux niveaux phonétique, syntaxique, morphologique et

sémantique. Il en résulte la manifestation de l'identité africaine dans le roman, à partir des pratiques langagières.

Dans le même sillage théorique, Gervais Mendo Ze propose un « commentaire ethnostylistique non orienté d'une fable de La Fontaine : 'Le corbeau et le renard' ». A la faveur d'une approche théorique qui vise non seulement à décrire les faits de langue tout en recherchant les effets, mais aussi à déterminer les cibles textaires à partir de l'analyse des ethnostylèmes, du fonctionnement structural et des effets de procédés du style de l'énoncé, son analyse propose un commentaire en trois sections. La première section s'est appesantie sur le contexte d'énonciation de cet apologue, en mettant en exergue les ethnostylèmes appellatifs, nutritionnels et socioculturels du milieu de la fable. Dans la deuxième section, l'auteur s'est intéressé à la structuration et aux logiques du texte. Il apparaît que le récit composé de dix-huit vers met en exergue trois types d'énonciation et figure des logiques de contraste, de causalité et d'ironie. Sa réflexion a relevé, dans la troisième section, l'enjeu sémantique porté sur la didactique et la pragmatique du texte. Il en résulte que la fable de La Fontaine s'illustre par des ethnostylèmes qui sont des indices culturels et idéologiques ; elle montre le travestissement de l'homme et prêche la méfiance et la mise en garde par une morale qui a la force d'un proverbe.

Justement, le proverbe est scruté dans la réflexion conjointe de Robert Fotsing Mangoua et François Bertrand Fotso. Ils font remarquer que sur un plan esthétique, l'inscription de l'oral dans l'écrit, par les proverbes, débouche sur une écriture transgénérique faisant imploser les barrières des canons occidentaux. En effet, leur analyse interroge les modalités d'insertion et les valeurs et les fonctions des formes proverbiales dans *La saveur de l'ombre* de Gaston Paul Effa et *Le retour de Yembi* de Pierre Claver Iboudo. Pour ces auteurs, le proverbe s'adosse sur une catégorisation qui construit son insertion dans la trame textuelle en quatre procédés : l'usage du discours direct et indirect, l'emploi de la forme impersonnelle, le choix des termes et expressions relatives à l'autorité de la parole ancestrale ou traditionnelle et le recours aux verbes de parole. Leur étude s'ouvre, en outre, sur la thématisation proverbiale et montre que l'insertion des proverbes remplit des fonctions esthétiques, argumentative et mémorielle.

Optant davantage pour une analyse du discours politique en francophonie, Bamba Bissele Jacquinot analyse la production de l'imaginaire sociodiscursif de la souveraineté populaire dans le discours politique du Président Paul Biya. L'auteur met en lumière la manifestation linguistique de la souveraineté populaire dans des allocutions du Chef de l'État camerounais. Le Président Biya tient-il compte de la souveraineté populaire dans son discours politique ? [...] Quel serait l'intentionnalité de la communication de cet imaginaire de vérité ? Le socle théorique de l'étude est l'analyse du discours, puisqu'il est question d'appréhender le discours présidentiel comme « intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique » (Maingueneau, 2005 : 9). Partant de ce cadre théorique, l'auteur postule

que les imaginaires sociodiscursifs pourraient être compris comme des imaginaires sociaux pris en charge par le discours et repérables sous forme d'énoncés institués en norme de référence pour des groupes sociaux. Il en est ainsi, dans les allocutions de Paul Biya, où l'on relève des aspects de l'imaginaire de souveraineté populaire tels que le droit à l'identité nationale, le primat du peuple souverain, etc. Quant à l'égalité républicaine, il s'agit de la non-discrimination entre citoyens camerounais en matière sociale, économique et politique.

Enfin, dans une réflexion commune, Tsofack Jean Benoît et Nguemo Kengmo Joseph examinent, à partir d'un corpus oral de discours médical des vendeurs *in situ* de produits de santé, les stratégies rhétoriques mobilisées par ces « docteurs » qui consacrent la marchandisation des affects émotionnels, au détriment de la maladie. La question centrale de l'étude est la suivante : comment arrive-t-on à convertir des acteurs sociaux quelconques en patients, moyennant un recours aux émotions (la peur, la honte, etc.) ? S'inscrivant dans le champ de l'analyse du discours, les auteurs ont recours à une approche participante pour la constitution du corpus de l'étude. L'approche convoquée est la théorie des interactions verbales où les participants peuvent jouer deux types de rôle : le rôle interactionnel et le rôle interlocutif. Partant, les protagonistes se trouvent engagés dans la construction d'une image de public-cible à fragiliser au cours des interactions verbales, car les constructions discursives s'accompagnent toujours d'une visée pathémique, dont le résultat rhétorique est la persuasion, puisqu'on agit sur les dispositions mentales de l'auditeur. Dans tous les cas, estiment les auteurs, le rôle des vendeurs de médicament est de provoquer et maintenir les affects émotionnels, décrivant une trajectoire qui fait passer la cible du statut de personne à celui de patient qui s'ignore.

Christiane Félicité EWANE ESSOH

**PREMIÈRE PARTIE : HYBRIDITÉ EN CONTEXTE FRAN-
COPHONE, ORALITÉ ET QUÊTE IDENTITAIRE**

Approche lexicographique des emprunts linguistiques dans la francophonie ouest africaine

Gérard Marie NOUMSSI et Catherine Marie Ida AWOUNDJA NSATA
Université de Yaoundé I

Résumé : Cet essai analyse des mécanismes d’insertion lexicographique des lexies d’emprunt dans un dictionnaire francophone, à partir de l’œuvre romanesque de S. Ousmane. Ayant dressé la typologie de cette catégorie de néologismes, l’on en a cerné les contraintes d’ordre linguistique et sémantique, dans le cadre théorique de la socioculture élaborée par Dassi (2008 et 2010). L’on souligne la nécessité d’une normalisation sociolinguistique des lexies d’emprunt, à la fin de l’étude.

Mots clés : lexicographie, emprunt linguistique, sémantique, normalisation, socioculture, dictionnaire francophone, francophonie.

Abstract: This article examines the mechanisms of lexicographic insertion of lexical borrowing in a francophone dictionary from the works of S. Ousmane. It highlights the typology of this category of neologisms and the linguistic and semantic constraints are equally examined within the sociocultural framework propounded by Dassi (2008 and 2010). At the end of this article, the necessity of a sociolinguistic normalization of lexical borrowing is underscored.

Keywords: lexicography, linguistic borrowing, semantics, normalization, socio-culture French dictionary, francography.

Introduction

Le français est un idiome qui subit, au fil de son évolution, différentes formes de variation dans l’espace géolinguistique africain. Cette langue, héritée de la colonisation par la plupart des pays africains, est en contact avec les langues identitaires en Afrique noire. Cette situation sociolinguistique a généré des formes linguistiques hybrides et novatrices, notamment au niveau lexico-sémantique. C’est dans cette perspective que l’on abordera le phénomène de l’emprunt linguistique, sous son aspect lexicographique chez Sembène Ousmane. Au regard des aspects de la variation lexico-sémantique attestés dans les textes de ce romancier, se pose la question de l’intégration des emprunts littéraires dans un dictionnaire francophone. Naturellement, cette intégration implique le traitement lexicographique des lexies. Ce processus va de pair avec l’incidence des socioculturelles à une échelle régionale. Afin de cerner la problématique de cet essai, un cadre théorique sera élaboré, l’on présentera, par la suite, les types d’emprunt linguistique, avant de mettre en lumière, pour finir, leurs mécanismes de normalisation linguistique.

1. Préalables théoriques

Dans la théorie du fonctionnement des langues, tout système linguistique est voué à des mutations intra-systémiques et à l’adaptativité sociale, tant il est

évident que la langue permet à une communauté linguistique de représenter le monde, de le décrire et, comme le dit L. Guilbert (1975 : 16), « de coordonner sa pensée par une succession de signes, selon les règles du système grammatical que possèdent tous les hommes ». Dans ces conditions, toute langue dynamique est sujette aux changements ; et "une théorie du changement linguistique devra nécessairement prendre en compte l'activité créatrice du locuteur et le fait social de la généralisation de la création linguistique, ainsi que celui des obstacles de cette généralisation" (L. Guilbert, *op. cit.*: 21). À l'observation, cette créativité linguistique de la langue française, dans les communautés francophones africaines, est remarquable, à travers les productions littéraires. On y note surtout un lexique du français métissé ou hybride, tel qu'il en va dans le corpus de cette étude, constitué des textes romanesques de S. Ousmane : *Xala* (X) et *Guelwaar* (G), *Les bouts de bois de Dieu* (BBD), *Ô pays, mon beau peuple* (PBP). À travers ces romans, S. Ousmane a conçu l'enrichissement du lexique français au Sénégal. Cette originalité esthétique se manifeste, entre autres, par un recours constant aux néologismes grâce aux ressources de la socioculture. C'est dans cette optique que l'article abordera la question du traitement lexicographique des lexies.

En fait, le problème du traitement lexicographique des emprunts est déjà au cœur des travaux portant sur « le transcodage des parlers vernaculaires dans la langue de la représentation littéraire » (D. Latin, 2002). Il est question de mettre en lumière le rôle que ce phénomène « peut jouer dans le processus de légitimation symbolique de la diversité linguistique et culturelle de l'Afrique francophone » (D. Latin, *op. cit.* : 2). En d'autres termes, au-delà de la simple identification des emprunts et/ou africanismes dans le roman francophone s'impose la nécessité de cerner, moyennant un travail de décryptage de la forme de l'expression, la capacité symbolique de ces lexies d'origine africaine à figurer dans un ouvrage lexicographique.

Et un des principaux ouvrages proposant les premières codifications lexicographiques spécifiques aux pratiques langagières des français d'Afrique, demeure *l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (IFA). Ce document place les spécialités de la diversité linguistique africaine devant un impératif : "un travail d'écriture sur les signes linguistiques est nécessaire et celui-ci doit pouvoir faire l'objet d'une réception favorable au niveau des représentations culturelles" (D. latin, *op. cit.* : 5). La réflexion engagée dans cet essai se situe dans le sillage de cette problématique lexicographique des lexies d'emprunt dans le français régional de l'Afrique noire.

J. Dubois et alii (1973 : 188) estiment qu'il y a *emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts*. Et L. Guilbert (*op. cit.*: 93) d'ajouter que

la situation d'emprunt commence à partir du moment où on introduit les choses ou les concepts désignés d'abord dans la langue étrangère et où la communauté linguistique accueille à la fois les référents qui les désignent, ou bien lorsqu'elle

a recours aux termes étrangers en référence à un signifié déjà dénommé dans sa propre langue.

Autant dire qu'on assiste, avec le phénomène de l'emprunt, non seulement au transfert des lexies dans une langue d'accueil, mais aussi à l'intégration des référents d'ordre conceptuel et factuel. De surcroît, les termes d'emprunts comportent des marques phonologiques, phonétiques, graphiques et sémantiques qui constituent leur mémoire grammaticale et qui sont étrangers à la grammaire de la langue d'accueil. Aussi les néologismes d'emprunt sont-ils notés dans le texte littéraire à l'aide d'italiques ou de guillemets qui les signalent comme tels, en plus des explications métatextuelles qui les accompagnent. C'est ainsi que la composante sémantico-culturelle (socioculturème) intervient inéluctablement dans les gloses intra ou infra paginales des emprunts linguistiques.

Il convient de rappeler que la socioculture est un ensemble de valeurs qui rend compte de l'existence de la pensée, de l'agir et de l'évolution d'un peuple.

Ces valeurs [...] induisent des schèmes mentaux et psychiques susceptibles d'influer sur l'expression linguistique et/ou non linguistique. C'est dans cette optique qu'elles se rapportent à une manière d'être, de penser, de concevoir, de percevoir, de voir le monde, d'agir [...] qui mène à une expression ou à une extériorisation plus ou moins particulière de l'Être profond (E. Dassi, 2008 : 7)

Au reste, dans une perspective classificatoire, l'emprunt peut porter le nom de *xénisme*, de *pégrinisme* et d'emprunt simple. *Xénisme* et *pégrinisme* désignent des mots qui restent étrangers à la langue d'accueil ; cependant, l'emprunt simple, qui est également un mot d'origine étrangère, a subi déjà une intégration plus moins avancée dans la langue cible. Au sujet des emprunts linguistiques réalisés dans le roman ouest africain, A. Edema (2004 : 227) fait valoir qu'il s'agit de « tous les mots étrangers à la langue française utilisés dans un texte francophone, quel qu'en soit le stade d'entrée ou la nature d'usage ». Mais, d'un point de vue diachronique, pour passer du xénisme ou du pégrinisme à l'emprunt simple, un item linguistique doit suivre quatre étapes : il est accompagné, dans sa première manifestation, par des signes graphiques particuliers (guillemets, italiques) et une glose explicative (dans le texte ou en note) ; ensuite, il sera employé sans signe graphique particulier, mais sans modification de sa graphie. Aussi sera-t-il parfois transcrit avec des lettres étrangères à la langue d'accueil ; il est employé sans signe particulier, mais avec une modification (graphique) allant dans le sens de la langue d'accueil et visant une intégration linguistique à ce système ; enfin, aux niveaux grammatical, morphologique et morphosyntaxique, le terme d'emprunt sera traité et actualisé comme un terme de la langue cible, ce qui se produit moyennant la dérivation ou la composition etc.

Comme on peut le remarquer, le phénomène de l'emprunt linguistique consiste, à la fois, en l'importation, d'une langue source vers une langue cible, d'éléments graphiques et d'éléments socioculturalisés. Et dans ce processus, les termes étrangers qui atteignent les deux dernières étapes seront considérés comme intégrés au système linguistique de la langue d'accueil. Pour la

répartition des termes d'emprunt, on aura alors respectivement les xénismes, les pérégrinismes et les emprunts proprement dits.

2. Problème de typologisation

Le xénisme est un terme non lexicalisé dans une langue emprunteuse ; c'est un vocable étranger ou une expression *qui désigne une réalité inconnue ou très particulière et dont l'emploi s'accompagne, nécessairement, d'une marque métalinguistique qui peut être soit une paraphrase descriptive, soit une note explicative en bas de page, quand il s'agit d'un texte écrit* (P. Dumont, 1983 : 170).

S. Ousmane procède à l'actualisation des xénismes moyennant des paraphrases explicatives intra textuelles, tel qu'il en va dans ces exemples :

- 1- Après la *prière du Tsisbar* (du milieu du jour), Mam Fatou [...] avait insisté... (X : 64)
- 2- Nous attendons l'arrivée de notre *wějě* (coépouse), répondit Adja... (X : 39)
- 3- Devant la porte de la concession, un écran de lattes entrecroisées, le *m'bague gathiéi* (le protégé du déshonneur) empêchait les passants de voir ce qui se passait dans la cour (BBD : 90)

À l'analyse, les xénismes apparaissent dans les occurrences soit sous forme simple (*wějě* : coépouse), soit sous forme composée (*prière du Tsisbar* : du milieu du jour ; le *m'bague gathiéi* : le protégé du déshonneur). Les gloses socioculturalisées qui les accompagnent affichent leurs fonctions explicatives, faisant alors du xénisme une lexie à valeur dénotative, sous une forme plus hétérographe qu'autographe. Les mêmes observations demeurent pertinentes pour le xénisme paraphrasé en note par le romancier lui-même.

Dans ce cas de figure, les xénismes actualisés dans le corpus du texte romanesque s'accompagnent plutôt d'une note explicative infra-paginale, tel qu'il en va avec ces occurrences. Ces notes infra-paginales sont reproduites entre parenthèses in extenso après les énoncés concernés.

- 4- Quant aux femmes, elles avaient troqué les pagnes de la semaine pour *les taïbas* (camisole ajustée qui s'arrête aux reins) (PBP : 134)
- 5- ... les tresses se ressemblaient à peu de chose près [...] ; certaines étaient réunies en queue de cheval prolongée par *les yoss* (fibre d'un arbuste que les femmes teignent en noir et façonnent en perruque) (PBP : 134)
- 6- Et soudain, comme la route contournait une petite colline, une voix d'homme cria :
- *Tialaverd, Tialaverd, ban'ga !* (voilà le tourbillon) (BBD : 309)

Tel qu'on l'a remarqué au sujet de xénismes accompagnés de leurs gloses intra-textuelles, il apparaît également que ces lexies enrichies de notes infra-paginales se présentent, soit sous forme simple (*les taïbas* : camisole ajustée qui s'arrête aux reins ; *les yoss* : fibre d'un arbuste que les femmes teignent en noir et façonnent en perruque), soit sous forme composée (*Tialaverd, Tialaverd, ban'ga* : voilà le tourbillon).

Au total, dans la pratique de transcodage des xénismes, le romancier sénégalais est amené à user des mots de « sa langue maternelle pour désigner des topoï spécifiques de son milieu, mais en les complétant par des notes infra-paginales ou par des répétitions périphrastiques dans le corps même du texte » (A. Ly, 1999 : 95).

De surcroît, du point de vue sociostylistique, l'on postulera que les xénismes sont des ethnolexèmes. *De forme simple ou composée, l'ethnolexème véhicule* à en croire E. Dassi (2008 : 152), « une charge socioculturelle importante. Sensible à la barrière linguistique et sémanticocontextuelle d'un ethnolexème, l'écrivain le fait immédiatement suivre ou précéder d'une glose interlinéaire » ; mais cette glose socioculturalisée, comme on l'a vu, peut être aussi présentée en note infra paginale. Dans cette catégorie des ethnolexèmes, l'on distinguera aussi les pérégrinismes.

B. Dupriez (1984) rappelle que le pérégrinisme *désigne* « l'utilisation de certains éléments linguistiques empruntés à une langue étrangère, au point de vue des sonorités, graphiques, mélodies de phrase aussi bien que des formes grammaticales, lexicales ou syntaxiques [voire] [...] des significations ou des connotations ». Il s'agit donc de véritables régionalismes à valeur dénotative et connotative. Ces lexies renvoient souvent à une réalité étrangère dont la connaissance du sens est supposée acquise par le lecteur éventuel, d'où l'absence de gloses ou de notes infrapaginales qui accompagnent leurs actualisations dans les textes romanesques. Dans les œuvres du corpus, plusieurs cas de ces pérégrinismes sont des termes d'origine arabe (dialectal), ou des mots issus de la langue véhiculaire wolof. C'est ce que présentent respectivement les tableaux ci-dessous :

Items	Gloses socioculturalisées	Occurrences
7- <i>Kaaba</i> :	lieu sacré	« Elle ne se vêtait qu'en blanc, depuis son retour du lieu saint, de la <i>Kaaba</i> » (<i>X</i> :26).
8- <i>Safara</i> , (<i>Saafara</i>) :	breuvage que le guérisseur obtient par lavage des versets de coran inscrits sur les alluba (planchettes de bois)	« On le oignit de <i>Safara</i> , on lui en fit boire » (<i>X</i> : 74).
9- <i>Fikr</i>	pensée critique islamique.	La réputation de Birame débordait les limites régionales par son érudition islamique et sa pratique du <i>fikr</i> (<i>G</i> : 114).
10- <i>Haddish</i>	parole du prophète	« Si quelqu'un ici doit commenter ou répéter mes paroles, qu'il sache que c'est un <i>haddish</i> » (<i>G</i> : 116)
11- <i>Seytan</i>	mauvais génie (en arabe)	« Tu es vraiment son <i>seytan</i> . Tu l'a rendu dingue, dit Aminata » (<i>G</i> :1 13).

Comme on le constate, les items linguistiques identifiés (*Haddish*, *Safara*, *kaaba*) relèvent de l'arabe dialectal. Mais une autre catégorie de pérégrinismes à connotations expressives sont des termes ou des locutions du wolof, actualisés dans le roman francophone. Il en est ainsi de *doom baye*, *këlë*, *maxtume*, *mboye*.

Items	Gloses socioculturalisées	Occurrences
12- <i>Doom baye</i>	frère consanguin	« Chaque <i>doom baye</i> s'était aménagé son espace familial délimité par des clôtures, comme des alvéoles » (G : 86).
13- <i>Këlë</i>	réceptif en bois.	« Après elle, une fillette se délestait du <i>këlë</i> recouvert d'un tan » (X: 123).
14- <i>Maxtume</i>	porte-feuille de forme carrée en peau.	« Yamar, apporte-moi le <i>maxtume</i> où je range les papiers de la famille » (G : 88).
15- <i>Mboyé</i>	harmattan ashanti.	« Du nord, le <i>mboyé</i> soufflait, vent paresseux, pesant, râpeux, truffé de fins grains de sable » (G: 103).

Certains emprunts chez S. Ousmane ayant déjà été intégrés dans le français de l'Afrique de l'Ouest, ils ne font plus l'objet ni d'une écriture en italique (ou entre guillemets), ni d'une définition intratextuelle ou infra-paginale. Dans ce cas de figure, c'est une lexie qui fait référence à un mot intégré au système langagier emprunteur et qui désigne une notion adoptée par la culture emprunteuse. On a donc affaire à un véritable emprunt

qui remplit » soit un vide dans le système linguistique (aucun autre mot n'existe), soit un besoin immédiat dans la culture emprunteuse [...]. L'usage de l'emprunt affecte la langue et la culture emprunteuse de manière permanente. Selon ces critères, l'emprunt doit être désiré, assimilé et intégré (F.H. Barder, 2007 : 37).

C'est le cas des africanismes attestés dans le tableau suivant :

Items	Gloses socioculturelles	Occurrences
16- <i>Feul-feul</i> (<i>fel fel, fel fel</i>) :	poudre de tomates séchées utilisée en cuisine.	« Les autochtones du Sahara nomment cette atmosphère « le temps du <i>feul-feul</i> », poudre de poussière » (G : 30).
17- <i>Nèbe</i> :	espèce de haricot africain céréale des terres pauvres de l'Afrique de l'Ouest dont les grains sont comestibles.	« Aloys, assisté de l'Abbé Léon [...] accueillait parents, amis, [...] apportant leur Taxai : riz, maïs, arachide, <i>nièbe</i> , <i>fonio</i> , etc. » (G : 39).
18- <i>Canari</i> :	réceptif de terre cuite dans lequel on conserve ou transporte des aliments liquides.	« Des <i>canaris</i> de toutes dimensions, signalaient les tombes » (G : 104).
19- <i>Kora</i> (<i>kôra, cora</i>) :	instrument de musique à cordes pincées, fixées sur un long manche cylindrique, et une caisse sonore hémisphérique, faite d'unealebasse.	«Un joueur de <i>Kora</i> , avec ses deux accompagnatrices, s'évertuait, chantant haut, entre les panses de l'orchestre » (X: 36).
20- <i>Idda</i> :	pour une femme, période de transition entre un ancien et un nouveau mari, après le divorce ou le décès du premier.	« Pour toute épouse musulmane, si le décès de son mari est confirmé par deux hommes de notre foi, la <i>idda</i> doit être appliquée » (G : 116).
21- <i>Lougan(s)</i> :	parcelle de champs cultivée	« Des moignons de tiges de mil, de maïs délimitant des anciens <i>lougans</i> » (X:117)
22- <i>Serigne</i>	titre dont on fait précéder le nom de certains chefs religieux, musulmans, marabout.	« Ce matin, la badière, m'a conseillé d'aller voir un <i>Serigne</i> » (X : 58).
23- <i>Tann</i> (<i>tanne</i>)	terrain sale, plat ou faiblement déprimé, à proximité de la mer, salins.	«Certains avaient fait le trajet en pirogue, d'autres à pieds à travers les <i>tann</i> » (G: 18).

24- <i>Van</i>	pièce d'étoffe	« Modu, de retour, approcha le kèlè entre eux, il enleva le <i>van</i> : c'était du couscous à la viande de mouton » (X : 124).
25- <i>Yefer</i>	mécréant, infidèle	« C'est un <i>yefer</i> , je le connais. - Non, un kéréthane, rectifia Gora » (G : 90).

Ce tableau des items linguistiques met en lumière l'usage des africanismes dans la prose romanesque de S. Ousmane. Ce sont des lexies spécifiquement attestées et courants dans le français régional de l'Afrique de l'Ouest. Il en est ainsi de *kora/kôra*, *idda*, *canari*, *feul-feul*, *lougan*, etc. Le problème posé par l'actualisation de telles lexies est celui de l'écriture. Précisément, quels phonèmes ou graphèmes doit-on utiliser, afin de parvenir à une transposition de ces néologismes dans le texte littéraire ? E. Dassi (2010 : 100) est d'avis que l'on doit procéder à « un métissage scripturaire ; c'est-à-dire une adaptation de l'écriture non africaine pour exprimer une socioculture africaine ».

Somme toute, pour ce qui concerne la typologisation, la présentation des occurrences illustre la diversité des lexies. *De facto*, pour les xénismes, il existe une contrainte encyclopédique d'explication des lexies actualisées dans le corps du texte romanesque ; en conséquence, la récurrence de tels items confère au texte littéraire un aspect exotique. En revanche, le pérégrinisme vise à donner au texte littéraire une résonance topolectale marquée. Il ne s'agit ni plus ni moins, "d'une dé-territorialisation de [la production littéraire], qui fait quitter le centre, suivi d'une reterritorialisation dans la périphérie" (A. Ly, 1999 : 91). Quant à l'emprunt simple, il est en cours de lexicalisation dans le français régional. Néanmoins, le débat autour de ces lexies n'est pas uniquement terminologique ; il se pose également le problème de leur intégration dans un dictionnaire et la normalisation de tels usages.

3. L'intégration des lexies dans un dictionnaire francophone

L'intégration (processus d'incorporation d'un terme étranger dans une langue d'accueil) d'une lexie dans un dictionnaire du français (même régional), passe par la normalisation, car « il est difficile de concevoir l'enregistrement d'un néologisme, d'un emprunt [...] sans une intervention graphique, quantitative et qualitative à la fois » (N. Catach, 1979 : 72).

En théorie, la normalisation lexicale, à partir des discours littéraires, semble efficace dans la mesure où c'est le code linguistique écrit qui sert souvent de modèle et de fixation des règles élaborées par les structures de normalisation. D'après J.-M. Paquette (1983 : 375) « c'est donc à partir du moment où l'écrit d'une langue intervient comme un lieu où se pratique un certain travail sur la langue que le procès de normalisation peut historiquement se mettre en marche ».

À cet égard, les lexies mises en lumière dans le corpus posent des problèmes d'intégration touchant aux domaines de la grammaire, car l'emprunt est une adaptation et une intégration phonologique, morphologique et syntaxique d'éléments lexicaux dans une autre langue. À ce titre, l'actualisation des emprunts wolof ou

arabe au texte littéraire français pose des problèmes linguistiques au niveau intrasystémique.

3.1. Intégration phonétique et graphique

L'intégration phonétique

consiste en la modification plus ou moins importante de la forme phonique en fonction du système phonologique de la langue d'accueil. Le mot étranger peut être introduit sous sa forme graphique ou sa forme phonique [...] si on ne naturalise pas ces mots d'origine étrangère, c'est parce que le terme est toujours senti comme un élément étranger (F. Valetopoulos, 2007 : 57).

Dans la prose romanesque de S. Ousmane, les emprunts au Wolof conservent leurs propres jeux de phonèmes, de sorte que leur représentation phonétique tend à demeurer conforme à la langue source. Il en va ainsi de l'allongement vocalique :

26- *Doom baye* : frère consanguin > Do/om/ ba/ye

Chaque *Doom baye* s'était amenagé son espace familial... (G : 86)

27- *Ngeer* : arbuste utilisé dans la pharmacopée locale.>

Le chemin tortueux coulait coulait entre deux haies de *Ngeer* (X : 118)

Dans le même ordre d'idées, subsistent des consonnes prénasales qui ne sont pas courantes en français, précisément /m/ bou /k/:

28- *Mbook mbar* : classe d'âge, personnes circoncises ensemble.> mbook/mbar

C'étaient des *mbook mbar*. Leurs parents étaient des amis. (G : 115)

29- *Ndianiv* : royaume des morts> ndia / niv

La vieille se plongeait dans un état végétal [...] Lorsqu'elle émergeait, les adolescents répétaient : « elle est revenue de *ndianiv* (G : 115)

L'on relève également une récurrence de la fricative prépalatale /X/, prononcée /kh/, mais que le français a tendance à orthographier /ch/:

30- *Xessal/xéssalisé(e)* : éclaircir la couleur de l'épiderme> xes/sal

Elle portait un ensemble taille basse bien cintré [...] dont l'encolure échan-crée, laissait libre arrondi de l'épaule sur la peau *xessalisée* (G : 113)

31- *Xatim (hâtim)* : écriture ésotérique> xa/tim

El Hadj Abdou Kader [...] portait autour des reins ses *xatim* (G : 11)

De l'arabe dialectal, l'on aura certains phonèmes dans les xénismes ou les pérégrinismes employés chez S. Ousmane. Il s'agit de la consonne postpalatale uvulaire /q/. Malgré le fait qu'elle a cédé la place à sa voisine postpalatale /k/, elle demeure au niveau de la prononciation d'un terme tel que :

32- *Kaaba* : lieu sacré> kaa/ba

Elle ne se vêtait qu'en blanc, depuis son retour [...] de la *kaaba* (X : 26)

L'on a aussi la consonne vélaire occlusive aspirée sourde [kh] dans le mot *kalife* (notable), mais réalisé *khalife* ou encore *khilife*.

33- Guelve [...] avait convié tous les *kilife* dans sa demeure (G : 110)> ki/li/fe

L'importation des termes wolof ou arabe en français régional de l'Afrique de l'Ouest amène M. Daff (2000 : 128) à se demander si l'on ne doit pas intégrer dans l'alphabet de la francographie régionale ouest africain des phonèmes qui vont de pair avec les xénismes et dont toute entreprise lexicographique doit tenir en compte. En théorie, l'idéal voudrait que le système phonétique et phonologique de la langue de départ soit maintenu. Le critère graphique constitue alors un autre aspect du processus de normalisation des emprunts.

Par ailleurs, les termes d'emprunt offrent, selon les différents lexiques du français régional ouest africains, plusieurs variantes. À l'évidence, ces doubles ou triples graphies apparaissent "comme la résultante, soit d'une hésitation entre une transcription à la wolof [ou à l'arabe] et une transcription à la française, soit comme une volonté de marquer identitairement l'origine du lexique emprunté" (M. Daff, *op. cit.* : 199). Il en va ainsi des termes models suivants attestés chez S. Ousmane :

34- *Becio*, (*béthio*, *béthio*) : pagne court servant de jupon.

Elle souleva son premier pagne [...], écarta son *becio* en coton enjolivé (*G* : 112)

35- *Mbapatt* (*Mbapat*, *Mbapatte*) : Séances de luttes traditionnelles entre amateurs.

Jeunes, alors en pleine force, sûrs d'eux, ils [...] participaient *mbapatt* après les récoltes (*G* : 45)

Cette pluralité des graphies concerne aussi les mots d'origine arabe :

36- *Kalifa* (*kilife*, *kilifia*) : Notable, chef de famille

Guelwe [...] en sa qualité de chef du village, avait convié tous les *kilife* dans sa demeure (*G* : 110)

37- *Charia* (*chariah*, *shari'ah*) : loi musulmane touchant à la vie familiale, privée, sociale et politique.

La deuxième épouse du défunt frère attendait la première épouse selon la tradition, de la *charia* (*G* : 111)

En définitive, dans la plupart des cas, l'on aboutit à des graphies mixtes, associant celle de l'item dans la langue d'origine et le système de transcription de la langue d'accueil. À cet égard, comme le remarque A. Queffelec (1998 : 249), « Cette multiplicité graphique, outre les problèmes de normalisation qu'elle suscite pour la bonne intégration des emprunts, est parfois à l'origine d'erreurs et peut créer une insécurité linguistique ». Qui plus est la composante morphosyntaxique n'est pas épargnée par ce phénomène.

3.2. Intégration morpho-syntaxique

La morphosyntaxe des termes d'emprunt dépend du choix de la déclinaison des mots empruntés ; ces termes, qui sont pour la plupart des noms ou des adjectifs qualificatifs, posent des problèmes de genre et de nombre. Généralement, le nombre tend à respecter les contraintes morphologiques de la langue emprunteuse. Mais, dans le corpus de l'étude, certaines variations en nombre

sont plutôt dues à la langue d'origine. Il en va ainsi avec les lexies *lamane* et *guelwaar*

38- *Laman(e)* (singulier ; *lamane yi* (pluriel) : dans le régime de propriétaires collectifs des terres, celui qui est chargé de les répartir pour leur exploitation, ainsi que de rendre justice ; propriétaire terrien.

Gorg Mag, *lamane-yi* sont arrivés [...], vint annoncer dame Véronique (*G* : 48)

39- *Guelwaar* (singulier) ; *Guelwaar yi* (pluriel) : de sang royal par la lignée maternelle chez les Sérères.

Ton oncle Mayekor est là avec *guelwaar-yi*, ajouta Gar Mag, pour se retourner vers Abbé Léon (*G* : 19)

Chez S. Ousmane, l'accord en nombre se fait aussi selon les règles de la langue française, quelle que soit l'origine du mot d'emprunt. C'est un stade avancé de l'intégration des emprunts dans le français régional. Il en va ainsi des items tels que *djinn*, *lougan*.

40- *Djinn* (singulier) ; *djinns* (pluriel) : génie de la brousse, être surnaturel doté de pouvoir bénéfique ou maléfique, selon les croyances.

Ils s'abritèrent sous un tamarinier qui [...] est un arbre servant de refuge aux *djinns* et aux esprits maléfiques (*G* : 124)

41- *Lougan(s)* : parcelle(s) de champ cultivée(s).

Des moignons de tiges de mil, de maïs délimitaient des anciens *lougans* (*X* : 102)

Somme toute, les emprunts nominaux s'intègrent dans le syntagme nominal en suivant les règles de combinaison des déterminants et de la complémentation nominale ; mais quand il s'agit des syntèmes, le terme d'emprunt conserve les traits de la langue de départ, sans marque d'accord. Les exemples suivants illustrent ce cas de figure :

42- *Banti naam yalla* : bouts de bois de Dieu (les enfants).

Tu as voulu que je sois ta compagne, celle qui t'a accompagné dans ta vie terrestre. Je l'ai honoré de sept *banti maan alla* (*G* : 77)

43- *Moome aye* : nombre de jours et nuits partagés avec le mari ou l'épouse, en régime polygamique

Elle n'aurait aucune miséricorde pour tout ce qui pourrait arriver à l'homme [...], elle exigeait ses *moome* (*G* : 57)

L'on constate, au regard de ces exemples, qu'il y a des accords irréguliers et parfois aléatoires dans la morphosyntaxe du nombre des termes d'emprunts, ce qui fait dire à A. Edema (2004 : 241) qu'à défaut de disposer d'un dictionnaire de l'auteur, au sujet de la syntaxe, comparée entre les langues africaines et le français, « il n'est guère possible de comprendre rapidement les xénismes employés [...] par un auteur africain, si on n'en connaît pas le sens ou le fonctionnement originels ». Le travail des lexicographes consistera donc à stabiliser le fonctionnement morphosyntaxique de ces emprunts qui doivent d'ailleurs s'adapter un principe de dérivation affixale.

3.3. L'intégration lexico-sémantique

Les romanciers négro-africains font passer allègrement dans leurs textes des néologismes de forme et de sens, ainsi S. Ousmane fera de l'usage des emprunts un des moyens d'africanisation du texte romanesque :

planter entre griffe un mot africain dans le texte de la langue européenne et si le contexte ne permet pas de comprendre, le faire suivre entre parenthèse de son sens. Ce mot s'il a la chance peut un jour accéder au rang de mots européens. C'est-à-dire figurer dans le dictionnaire de l'ex-colonisateur. (A. Kourouma, 1997 : 137).

L'on assiste alors à une attitude délibérément novatrice sur le plan lexical ; attitude qui conduit souvent à une atonie sémantique (création d'un effet de sens, parfois incompris du lecteur). Rappelons, à ce titre, certains néologismes déjà cités :

44- *Lixam* : récitation rituelle précédant la fatiha
Tous s'alignèrent derrière l'imam Birame lorsqu'Ismaïla attaqua le *lixam* (*G* : 110)
45- *Tsibar* : prière du milieu du jour
Après la prière de *tsibar* (du milieu du jour) Mann Fatou [...] avait insisté...
(*X* : 64)

Au surplus, les lexies d'emprunt affichent de nombreuses variations au niveau des gloses sémantico-référentielles.

Serigne : S1 : personnalité musulmane
S2 : marabout

Lamane : S1 : propriétaire de terres descendant de celui qui les a le premier défrichées
S2 : dans le régime de propriété collective des terres, celui qui est chargé de les répartir et de rendre juste.

Au regard des particularismes phonétiques, graphique, lexicologique et sémantique, morphologique et syntaxique, qui vont de pair avec le processus d'intégration, l'on se retrouve face à la variation linguistique en œuvre dans les occurrences du corpus. Il s'agit d'une complexité sociolinguistique dans le processus de la normalisation des néologismes.

De fait, comme le fait observer A. Kourouma (*op. cit.*: 135) l'écrivain, ex-colonisé « peut parfaitement maîtriser la langue européenne, mais se sentir frustré, rencontrer des difficultés insurmontables lorsqu'il envisage d'exprimer la totalité, les nuances des sentiments et des réalités de sa culture dans la langue européenne écrite ». Dans ces conditions, la normalisation des procédés d'expression tels que les emprunts, dans un dictionnaire francophone, offrira au romancier nègre des lexies nouvelles qui lui permettent de prendre en charge ses réalités culturelles et surtout son identité.

Qui plus est, la validation des emprunts littéraires, à partir d'une entreprise de normalisation lexicographique, permet au romancier de parfaire son travail d'écriture dans une perspective esthétique. En effet, à travers l'actualisation

des emprunts littéraires se réalise un travail de construction d'une langue romanesque générée à travers ladialectique langues africaines/langue française. Cette langue hybride qui se construit dans un processus d'osmose, de l'appropriation et de la créativité langagière est la langue de style et de l'interculturalité. L'emprunt apparaît dès lors comme le procédé de marquage ethnostylistique et de polyphonie textuelle.

Conclusion

Cet article a procédé au recensement des emprunts linguistiques dans l'œuvre romanesque de S. Ousmane ; ce qui a permis de discriminer les xénismes, les pérégrinismes et les emprunts linguistiques courants. Prenant en compte la variation inhérente à cette catégorie de lexies, l'on s'est appliqué à en cerner les contraintes linguistiques, en vue de leur insertion dans un dictionnaire francophone. La théorie de la socioculture, au cœur des analyses effectuées, permet d'envisager une normalisation sociolinguistique des néologismes d'emprunt en tant que paradigmes du substrat linguistique ouest-africain. Ces termes substratiques sont porteurs de valeurs sémantico culturelles et/ou encyclopédiques.

Références bibliographiques

A. Corpus

- Sembène Ousmane, (1959), *Les bouts de bois de Dieu*, Paris : Presses Pocket
___ (1957), *Ô pays, mon beau peuple*, Paris : Presses Pocket
___ (1973), *Xala*, Paris : Présence Africaine
___ (1996), *Guelwaar*, Paris : Présence Africaine

B. Articles et ouvrages

- Baboya Atibakwa Edema, (1998), « Les xénismes dans les romans africains ; entre citation, traduction et créativité lexicales », in *Le français en Afrique Noire*, 77° 19, pp. 227 -243.
- Barder H.F. (2007), « Emprunts à la langue turque en français : la difficulté de la marque étymologique », in *Emprunts linguistiques, empreintes culturelles*, Paris, L'Harmattan, pp. 31-49.
- Bédard, Edith et Maurais, Jacques (1983), « Réflexion sur la normalisation linguistique au Québec », in Bédard Edith et Maurais (eds) *La norme linguistique*, pp 434-459.
- Bocar Aly Pam, « Le xénisme comme stratégie d'appropriation du français dans le roman sénégalais contemporain », in *Actes du colloque : Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien*, Dakar, Mars 2006, info@eff.af.org.
- Catach Nina, (1979), « L'intégration graphique des mots nouveaux », in *Néologie et lexicologie*, hommage à Louis Guilbert, Paris : Larousse, pp. 67-72.
- Daff Moussa, (2000), « Contact français/wolof : problèmes de sélection lexicographique de l'emprunt », in *Contacts de langues et identités culturelles* in Latin D. et Poirier (eds), Presse de l'Université de Laval, pp. 195-207.

- Dassi, (2008), *Phrase française et francographie africaine*. (De l'influence de la socioculture), Muenchen, Lincom.Eucopa.
- Dassi, (2010), *Linguistique, identité, normativité et ouverture. Des socioculturèmes ouest camerounais au discours francophone*. Muchen : Lincom. Europa
- Dupriez Bernard, (1984), *Gradus : les procédés littéraires*, Paris : U.G.E.
- Équipe IFA, (1988), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, AUPELF/EDICEF, (Coordination : Daniele Latin.
- Noumssi Gérard Marie, Awoundja Nsata Catherine Marie Ida « La poétique de la résistance / relation dans *Chronique des sept misères* de P. Chamoiseau et Monnè, *Outrage et Défi* d'A. Kourouma in *L'Esthétique de la résistance et de la relation dans les littératures africaine et antillaise* sous la direction de Owono Zambo et E. C. Djob-Li-Kana Edilivre, 2015 pp 427.
- Guilbert, Louis (1975), *La créativité lexicale*, Paris, Larousse
- Kourouma Ahmadou, (1997), « Le processus d'"Africanisation" des langues européennes », in *Nouvelles du Sud*, n°26, pp. 135-139.
- Latin Danièle, (1995), « Particularités lexicales et variétés du français: l'Enjeu de l'instrumentalisation lexicographique » in *Le régionalisme lexical*, Francard M. et Duculot, in Latin D. (eds.), AUPELF/UREF, Louvain la Neuve, pp. 159-169.
- Latin, Danièle, (1998), « Du français d'Afrique au français en francophonie : Quelques questions d'aménagement lexicographique », in *Le français en Afrique Noire*, n°12, pp. 177-190.
- Latin Danièle, (2002), « Oralités africaines et modernité : stratégies pour la conquête d'un champ symbolique africain de la diversité linguistique dans l'espace littéraire francophone », in *Sud langues n°1*, pp. 1-10.
- Paquette Jean-Marcel, (1983), « Procès de normalisation et niveau/registre de langue », in Bédard Edith et Maurais Jacques, *La norme linguistique*, pp 367-379
- Queffelec Ambroise, (1998), « Des migrants en quête d'intégration : les emprunts dans le français d'Afrique », in *Le français en Afrique Noire*, n°12, pp. 245-256.
- Valetopoulos Frederikos, 2007, « L'intégration des emprunts lexicaux : le lexique grammaire des émotions », in Baider H. Fabienne (dir), *Emprunts linguistiques, Empreintes*, Paris : l'Harmattan, pp. 51-86.

La Langue française dans le roman africain : construction de l'identité linguistique et/ou indigénisation du français ?

David ABAIKAYE
Université de Maroua

Résumé : Cet article a pour objectif de déterminer et d'analyser les liens qu'entretiennent la langue française et l'identité linguistique dans le roman francophone. Il plaide pour une meilleure reconstruction identitaire dynamique et évolutive faisant de la diversité linguistique une richesse plutôt qu'une aliénation. Le concept même de l'identité recouvre une réalité très vaste, c'est-à-dire définie à la fois en fonction des institutions sociales, des us et des coutumes, mais aussi du mode de vie qui englobe tous les éléments de l'activité humaine. L'identité devient alors ce qui fonde le groupe, ce qui l'unifie, mais aussi ce qui permet à ses membres de définir leur appartenance à ce groupe.

Mots clés : identité, indigénisation, culture, langues, construction.

Abstract: This article aims at determining and analyse the links between the French language and linguistic identity in the Francophone novel. It advocates for a better evaluation of linguistic and social practices in African Francography and ultimately aims at a dynamic and evolving identity reconstruction making linguistic diversity an asset rather than alienation. The concept of identity covers a vast reality defined by social institutions, habits and customs but also by lifestyles including all the elements of human activity. Identity then becomes what unites and unifies the group, but also what enables its members to identify themselves as members of it.

Keywords: Identity, indigenization, culture, languages, reconstruction.

Introduction

Les pratiques langagières des français d'Afrique qui abondent dans la littérature d'expression française moderne, depuis ces trente dernières années, reflètent les pluriculturalismes des communautés linguistiques africaines. L'exploitation et l'exploration de ces usages langagiers ont fait émerger « une nouvelle image du français en Afrique caractérisée par un pluralisme géoculturel de nature endogène et profondément africain. » (Danièle Latin, 2002 :5). Certains écrivains africains se sont ainsi démarqués en exprimant leur sensibilité à travers l'insertion des procédés culturels dans leurs textes. Cela témoigne de la quête de l'authenticité culturelle des sociétés africaines en mettant sur écrit la parole traditionnelle longtemps négligée. En effet, il faut souligner d'emblée que dans un contexte de mobilité internationale et à l'heure de l'intensification des mouvements migratoires où le contact des langues est inéluctable, une réflexion sur le rapport entre langues et identités s'impose, et plus particulièrement sur les processus de construction et de déconstruction de l'identité linguistique. La langue se construit et se déconstruit

par intégration successives, rejet, appropriation d'une ou plusieurs langues au gré des migrations, des rencontres, des politiques adoptées, des contacts avec d'autres langues, des croyances et de l'imaginaire qui habitent le sujet. Nos recherches capitalisent donc, les données langagières utilisées dans l'écriture romanesque pour déterminer leurs significativités et enjeux linguistiques dans la francographie africaine. Dans le cas de figure, la francographie est « l'action d'écrire sur les spécificités de la francophonie, sur les réalités, sur son imaginaire, sur sa psyché. C'est donc une dynamique associant les représentations scripturaires et iconographiques francophones. » (Dassi, 2008 : 6).

Cette recherche pose le problème selon lequel si les faits langagiers à l'œuvre dans la littérature négro-africaine d'expression française peuvent constituer un ferment de construction d'identité linguistique ou alors une forme d'indigénisation du français ? Écrire en langue française, est-ce une construction ou déconstruction de l'identité ou simplement une indigénisation du français ? Quelle conséquence peut avoir l'appropriation de la langue française sur la construction identitaire du sujet ? Pour cerner les manifestations de ces postulats, nous nous sommes servi de l'approche sociolinguistique d'Henry Boyer, qui montre que les xénismes et les pérégrinismes sont classés de par leur origine, leur étymologie, leur forme, leur structure et aussi leur diffusion. Ce sont des unités lexicales pleines de sens, dont la compréhension de leurs significations dépend des acteurs à la communication. Dans le souci de comprendre comment l'identité linguistique se déploie dans le roman africain, nous présenterons les éléments d'analyse réalisés à partir de six romans francophones : *La Grève des battus* (LGDB) et *Douceurs du bercail* (DDB) de Fall Sow Aminatou ; *Les Ecaillés du ciel* (LEC) et *Le Roi de Kahel* (LRK) de Tierno Monémbo ; *La Vie et demie* (LVD) et *L'Anté-peuple* (LAP)¹ de Sony Labou Tansi.

1. Les xénismes

S'il est vrai que le xénisme se charge d'exprimer des réalités qui n'ont pas leur équivalent dans le système du français, alors, l'on s'interroge sur la présence des termes empruntés au wolof comme *baay jagal* (en note de bas de page, traduit par réparateur), *djembe* (tambour), *waa bitim réew* (ceux de l'Europe et des USA), *baraada* (théière) dans les extraits suivants :

1. « ... [Salla Niang] était forgeron dans son village natal. Un baay jagal. » (GDB, 17)
2. « -... j'ai rien pu sauver, même pas mon djembé. » (DDB, 129)
3. Voilà : maintenant les gens qui habitent loin, *waa bitim réew*, les toubabs surtout, [...] ce sont des touristes. (GDB, 26)
4. Salla, garde-moi le dernier *baraada*. (GDB, 35)

¹ Par ces sigles LGDB, DDB, LEC, LRK, LVD et LAP nous indiquerons tout au long de cette étude les titres des œuvres qui constituent notre corpus dans le présent travail.

Parmi ces termes, qui sont traduits en bas de page, il en existe bien sûr qui sont « directement puisés dans la langue naturelle [et qui ont] pour fonction de faire couleur locale, de plonger le lecteur immédiatement dans une atmosphère culturelle particulière... » (Ngalasso, 2001 :18-19) ou qui sont « chargés de connotations particulières qu'aucune autre expression n'aurait pu rendre fidèlement, soit parce que le mot ou l'expression n'a pas d'équivalents en français, soit parce que, utilisés dans un contexte bien précis, ils ont valeur de symboles et dépassent largement le cadre sémantique. » (Sow Fall, 1985 : 52). Cependant, il en existe d'autres qui n'indiquent assurément aucune valeur de culture. Aussi la nomination d'un objet culturel étranger comme la théière apparaît-elle frappante. Le personnage trouve la nécessité de désigner dans sa langue identitaire l'appareil électroménager qu'il veut voir son ami lui ramener d'Europe. Ce faisant, il ne vise pas la transmission d'une réalité extralinguistique peu connue, mais il réalise un acte d'identité par lequel il démontre son aisance à nommer certains termes dans sa langue première. Il en va ainsi de tous les autres xénismes suscités. En outre, comme le dit si bien Chantal Zabus, (1991 : 169), il serait naïf de souscrire aveuglement aussi bien à la multiplicité des mots étrangers dans le texte africain, qu'à leur traduction en bas de page. Ainsi, l'on s'interrogerait sur ce qui pourrait bien justifier la prolifération des xénismes dans le texte. Voici quelques raisons qui prendraient en charge une telle profusion.

1.1. La valorisation dénomminative et sémantique des langues locales

Techniquement, l'auteur, dans sa définition en bas de page, devrait exécuter une explicitation du concept étranger, de manière à montrer, sinon la connotation affective ou culturelle particulière du lexème étranger, du moins la distinction qui peut en être faite avec les autres objets de la même catégorie au sein de la communauté linguistique française. Soient les séquences ci-après :

5. Il aperçut [...] *les bowé, les touldé*, les bergères éclatantes [...] et bien d'autres images renvoyées de René Caillé, de Hecquart ou de Lambert. (LRK, 39)
6. Déambulant en ordre dispersé entre ronces, lianes, *ngiguis* [...], ils ont été surpris par le son du klaxon. (DDB, 198)
7. Pour l'occasion, je m'étais empressé d'accorder mon *hoddou*. (LEC, 22)

Ainsi en va-t-il de *bowé* et *touldé* qui font un effort de délimitation des réalités extralinguistiques respectivement selon leurs valeurs exotiques (*hauts plateaux herbeux caractéristiques du Fouta Djallon*) ou selon une particularité formelle inhabituelle (*imminences granitiques de forme tabulaire*). Pour ce qui est respectivement de *ngiguis* (*plante rampante dont les lianes sont utilisées comme cordes*) et de *hoddou* (*petite guitare traditionnelle*), on remarque par les épithètes et les relatives à valeur déterminative, un réel effort de caractérisation du référent, ainsi qu'une spécification du type *traditionnel* qui vient personnaliser l'instrument pour une coutume.

Dans cette perspective, même si on peut admettre que le *djembe* n'est pas un tambour comme tous les autres, que le *baay jagal* relève d'un souci de spontanéité

ou d'authenticité, l'on ne peut négliger le manque d'effort du narrateur dans GDB pour livrer la spécificité des signifiés de ces termes. Nous retrouvons ici l'effet binaire du procédé d'identité linguistique ou d'indigénisation du français » *casser le coup* de la langue française et valoriser la langue locale.

1.2. La valorisation stylistique et/ou grammaticale des langues locales

Parfois, dans l'infime espace qui permet l'inscription des mots en langue locale au sein des romans écrits en français, les auteurs réussissent à réaliser des tournures stylistiques fondées essentiellement sur leurs médiums, preuve que ceux-ci sont aussi le champ des figures sublimentes, au même titre que le français avec sa systématisation avancée. Si le français a été enseigné et pratiqué dans les moindres aspects de sa rhétorique, les parlers locaux, qui étaient de simples outils de communication encore jugés incapables de locution esthétique, peuvent désormais inscrire des traits de littéarité sur le plan de l'élocution. Les écrivains africains s'exercent au style, comme en témoignent le paradoxe *boroom bàttu sans bàttu*, l'antonomase *Pikine Tougal*, l'annomination *Fagarou* dans les extraits suivants :

8. Pour nourrir et habiller ses deux épouses et ses huit bouts de bois, Madiabel [...] se convertit au *boroom bàttu sans bàttu*, mais main tendue. (GDB, 17)

9. ...le quartier de la gare continuait à grossir et fut surnommé *Pikine Tougal* (*Pikine : banlieue dakaroise ; Tougal : Occident en wolof*) [...] ces banlieues dites « chaudes » de Dakar, Brazzaville, Abidjan, Yaoundé et autres mégapoles du Sud... (DDB, 125-126).

10. À quoi bon évoquer *Fagarou* le quartier bien nommé surgi spontanément des marais, dans une banlieue surpeuplée, [...] la ville. (DDB, 107)

Comme indiqué précédemment, le terme *boroom bàttu* désigne les mendiants qui *tendent, à demander l'aumône*, le *bàttu* qui est une *petite calebasse* (GDB, 15). Or comment peut-on parler de *boroom bàttu sans bàttu* ? Le paradoxe, qui consiste en « l'association de termes contradictoires dans un énoncé prédicatif » (Robrieux, 2007 : 90), est ici en œuvre parce que l'expression figée est défiée par le déficit de *bàttu*, signe caractéristique de tout mendiant dans le roman. Une telle formulation, qui se sert d'ailleurs de la préposition française *sans* pour se déployer, affiche dès le plan visuel une contradiction qui ne se comprend que si on a assimilé ce qu'est un *bàttu*. La langue écrite utilise l'antonomase pour la désignation de personnes ou de lieux retenant une caractéristique particulière. Il en va ainsi du toponyme *Pikine Tougal* qui allie judicieusement dans sa juxtaposition les traits typiques d'une banlieue agitée de Dakar et des immenses villes d'Occident. Aussi le wolof est-il habile d'un univers conceptuel susceptible de déboucher sur des tropes.

Dans l'énoncé [10] le toponyme *Fagarou* (*signifie se protéger*), *quartier bien nommé* nécessite forcément d'être appréhendé pour que la justesse de sa désignation soit comprise. Il s'agit là d'une figure d'annomination, laquelle « remotive le sens d'un nom propre en rappelant le sens qu'il peut avoir comme nom commun [et] conduit à relever, généralement avec un jeu de mots, une

ressemblance plus ou moins fortuite tenant de l’homonymie ou de la paronymie » (Robrieux, 2007 :68-69). Dans cette perspective, le quartier est bien nommé parce que son appellation reflète l’instinct de survie qui y prévaut.

1.3. La valorisation culturelle des langues locales

Les idées que renferment les mots, ainsi que la manière de les transmettre, sont des indices de culture à visées variables. Ainsi, nous avons pu dégager au moins trois isotopies construites par les auteurs à travers et autour des mots étrangers : les objets de mode culturels, les expressions affectives et les mets.

1.3.1. Les objets et énoncés de mode culturels

Le corpus renferme plusieurs termes renvoyant à quelque outil ou pratique traditionnelle. Cette option participe d’une valorisation de la culture locale qui comporte son réservoir linguistique propre, mais surtout spontané pour traduire ses réalités. Très sommairement, voici quelques termes qui confortent cet état de choses :

11. *Ndëp* (cérémonie d’exorcisme - DDB, 102).
12. *Paquargni et moulay teggini* (danses africaines- DDB, 126).
13. *Turki* (petit habit- GDB, 12).
14. *becco* (petit pagne- GDB, 18).

La récurrence de tels lexèmes, chargés de connotations particulières et supposés avoir une valeur de symbole qui dépasse largement le cadre sémantique, attestent que les personnages ou les écrivains puisent directement dans leur langue naturelle pour conserver et consolider une atmosphère culturelle particulière. Tout en faisant couleur locale, ils dotent l’œuvre d’un exotisme censé éveiller l’intérêt de tout lecteur au sujet des éléments nommés.

1.3.2. Les formules spontanées

Nous avons recensé dans le corpus une pléiade d’expressions affectives, surtout des interjections, qui attestent que la langue maternelle est psychologiquement l’option brute, celle de la spontanéité, c’est celle qui traduit au mieux la socioculture africaine. Considérons les illustrations suivantes :

15. *Jóg jot na ! Jóg jot na kat !* (littéralement : il est temps de se lever.)/Elle pointe l’index droit en direction de l’assistance [...] /-*Ah loolu dé yomb na.* (C’est facile/- Mais si. À y voir de près, ce que tu viens de dire est vrai/- *Ca dëgg dëgg lëfli mot naa seetat* (Littéralement : vraiment il faut regarder la chose de près.) » (GDB, 33)
16. Il était resté couché dans un coin, derrière une salle commune dont les pensionnaires compatissaient à ses peines par d’éternels *ndéysaan*. (GDB, 31)

Dans l’énoncé [15], seul l’idiome local est habilité à galvaniser et à requinquer un groupe d’opprimés. Les tournures wolof, à la différence des énoncés narratifs environnants, ont l’exclusivité de l’exaltation ; impersonnelles, elles peuvent se laisser adopter par tout locuteur, toute entité collective en situation

d'adynamie. Dans l'occurrence [16] qui emploie l'interjection *ndéysaan* (exprime *la pitié*- DDB, 45) en mention. Les *éternels ndéysaan* énoncés dans un coin de l'hôpital signifient en premier la prééminence du patois dans le cadre hospitalier. L'appropriation du français n'est pas effective, du moins en ce qui concerne les prises de parole affectives décontractées. Dans tous les cas, il n'est pas interdit de penser que la répétition des xénismes que nous avons entreprise dans la valorisation dénomminative des langues locales s'inscrit chez Aminatou Fall à une échelle qui dépasse celle d'un roman, c'est-à-dire le niveau d'emploi en francographie africaine qui atteste de l'influence de la socioculture.

1.3.3. *L'art culinaire*

C'est sans doute le domaine des mots africains le plus représenté dans le corpus. Il serait intéressant d'analyser la manière dont certains de ces xénismes sont employés et traduits en contexte africain. Considérons les séquences suivantes :

17. Elle lui offrit un plein bol de *tori-kaba* (*purée de maïs*) à l'oseille qu'il se mit aussitôt à ingurgiter en savourant la chaleur bienfaisante. (LEC, 90)

18. ...on leur offrait des plats ; riz au poisson bien gras et bien rouge ; *baasi salté* (*couscous préparé avec une sauce délicieuse*) délicieux avec raisins secs, macédoine de légumes, (GDB, 54)

19. « On y dégustait son *ceebu jen* aussi bien que *le futu* (*pain de bananes plantain pilées*), le *mafé* (*sauce arachide-tomate-gombo*) ... où se mêlaient l'odeur d'huile de palme » (DDB, 126)

20. À la main droite, un sac de voyage plein à craquer de crevettes séchées, *de bissap* (*fleur d'oseille*), *de quinquéliba* (*variété de tisane*) et d'autres produits sénégalais. (DDB, 7-8)

L'ensemble de ces occurrences tisse des isotopies de l'appétence remarquable. Certaines se déclinent même en développement, sorte de description de la couleur odorante voir l'énoncé [17]. Dans l'énoncé [18], on a un *baasi salté* (*couscous préparé avec une sauce délicieuse*) délicieux, autant dire un plat doublement exquis. Il existe, par ailleurs, un jeu de déterminants dont l'emploi n'est pas sans intérêt. Ainsi, pour leur *ceebu jen*, c'est vrai que *ça donne des ailes*, où le possessif *leur* mythifie le riz au poisson en l'attachant à la culture culinaire sénégalaise et guinéenne ; il en est de même pour *crevettes séchées*, *bissap quinquéliba* et d'autres produits qui suggèrent que les éléments nommés sont fabuleux et reconnus ancrés à la cuisine sénégalaise.

Les xénismes sont porteurs des valeurs sémantico-référentielles nouvelles qui entraînent des phénomènes de variation dans la communication du sens chez les écrivains, surtout quand ils s'appliquent à faire découvrir aux lecteurs les réalités idéologiques et culturelles africaines. Ils sont secondés par les pérégrinismes.

2. Les pérégrinismes

De son étymologie latine *pélerinus* qui signifie *pèlerin*, *voyageur*, le mot pérégrinisme désigne des termes à usage ponctuel dans un discours. Dans cette

étude, nous considérons comme pérégrinismes en contexte les anthroponymes, les toponymes et les ethnonymes supportés par la structure de l'onomastique dans la mesure où ils sont à la fois termes étrangers sans références, objets d'usage ponctuel et individuel, fruits d'interférences lexicales et porteurs de sens construits, travaillés par les auteurs eux-mêmes.

2.1. Les indices anthroponymiques

À en croire Jean Dubois, (2001 : 36) « l'anthroponymie est la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personnes : elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques. » Parler de l'anthroponyme, on fait allusion aux noms propres de personnes.

21. Sa vive intelligence faisait dire que Gora avait eu une idée lumineuse en l'appelant *Yakham*. (*Yakham : tu es savant, en wolof*) ... (DDB, 109).

22. Présentez-moi donc ça à *Tierno Balédio* (*Tierno Balédio : surnom que les Peuls avaient donné à Noiroto. Littéralement : Monseigneur le Noir*). (LRK, 142).

23. En ce temps-là, l'école avait pour instituteur un Blanc grassouillet portait le nom respectable de M. *Mouton*. (LEC, 83).

Dans l'énoncé [22] on voit que l'explicitation du nom *Tierno Balédio* est amputée du cadre romanesque pour être articulée au cadre historique. En effet, le passé antérieur dans *surnom que les peuls avaient donné à Noiroto*, plus la non-détermination identitaire de *Noiroto*, signe de sa notoriété présumée, évoquent un ordre concret et réel qui exige une culture générale de la part du lecteur. Ainsi, celui qui n'est pas instruit, est supposé se référer à l'histoire pour apprendre que *Noiroto* est une figure emblématique de l'histoire du Fouta-Djalou. En complément de la majoration des noms locaux dans le corpus, [23] les auteurs proposent souvent des noms européens cocasses, surtout ceux des instituteurs. Il n'est pas interdit de penser que l'étrangeté des nominations, outre une dérision des enseignants de la langue du dominateur, et par contagion de la langue elle-même, participe également de l'identité linguistique ou de l'indigénisation du français, dans la mesure où les auteurs veulent attirer l'attention sur l'excentricité des appellations, et partant sur leur exotisme. Il n'y a aucun moyen pour le porteur du nom d'échapper au jugement de cocasserie d'un tiers. De cette manière, parce que l'attribution du nom d'un tiers est opérée dans un cadre socioculturel précis, elle perd toute sa charge et putréfie ainsi son porteur dès lors que ce dernier migre en terre étrangère.

En fait, l'ensemble de ces anthroponymes résulte de l'indigénisation du discours dans la mesure où ils symbolisent dans le récit écrit en français une auto-nomie dénominative allègrement anthropologique, laquelle ne plagie pas forcément les noms chrétiens ou occidentaux usuels. En même temps qu'ils soumettent le langage à une structure socioculturelle propre, ils participent de ce que Zabus (1991 :189) appelle « othering the European language »².

² Dérivé de other, autrui en français, othering est formé à partir de otherness (altérité). Ainsi, othering (a language) signifie littéralement quelque chose comme altérer, c'est-à-dire rendre la langue d'un tiers autre, marquer la différence, la distanciation par rapport à la langue de l'autre.